

janvier, février, mars 2014

trimestriel du Centre
d'Information et
d'Éducation Populaire
du M. O. C. de Bruxelles

N° d'agrégation : P701101

n°87

E D I T O

AVEC LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES MIGRANTS

*Myriam Djegham
Secrétaire fédérale adjointe du MOC Bruxelles*

Dans le contexte actuel de dégradation sociale, si les mouvements sociaux n'organisent pas une résistance combative et émancipatrice, les risques sont énormes. Les droits sociaux et démocratiques sont de plus en plus bafoués pour attirer les investisseurs et étrangler les budgets publics. Des milliers de personnes sont jetées dans la pauvreté et des Etats sont tentés d'utiliser la répression pour étouffer la colère populaire. Pendant ce temps, les extrémistes de droite détournent cette colère vers des boucs émissaires bien connus de l'histoire : les étrangers.

En Grèce, où la crise frappe le plus fort, le racisme d'une partie de la population augmente, entraîné par les propos et les actes de l'extrême droite mais aussi par la croissance de la violence institutionnelle. D'une part, il a fallu l'assassinat d'un « grec », militant antifasciste et rappeur en septembre 2013, pour que l'état grec réagisse face aux actes criminels d'Aube Dorée (parti politique qui obtenait encore 10% des intentions de vote en novembre 2013 alors qu'il a été accusé d'être une « organisation criminelle »). D'autre part, le gouvernement perpétue lui-même des actes racistes: traitements inhumains et dégradants aux frontières, dénoncés par le Haut Commissariat aux Réfugiés, harcèlement policier et arrestations arbitraires au « faciès » (90 000 en 2012), rétention inhumaine et prolongée des migrants dans des camps. En janvier dernier, une vingtaine d'organisations syndicales (dont la CNE), et d'ONG ont d'ailleurs demandé un rapport sur l'état de droit et la démocratie en Grèce (www.aedh.eu/Syndicats-et-ONG-demandent-au.html).

La répression s'abat même sur ceux qui témoignent leur solidarité. Le mois dernier, des manifestants qui demandaient une enquête indépendante sur le naufrage le 20 janvier d'un bateau de migrants, ont été tabassés par la police. Alors qu'on licencie des enseignants (2 500 au dernier semestre 2013) et du personnel médical dans les



services publics, on recrute par contre à la Police (1 900 engagements en août 2012 pour tenter de fermer la frontière avec la Turquie).

Les régressions sociales ne frappent pas aussi fort en Belgique mais le processus sera le même si nous n'y prenons garde. Les refus de séjour pour des Afghans malgré les risques avérés d'un retour, le durcissement des conditions d'accès au regroupement familial, un parcours d'intégration que certains voudraient obligatoire, les dépenses de l'état belge pour une Europe forteresse mise en oeuvre à travers le programme Frontex, la chasse aux sans-papiers organisée dans les transports publics, l'absence de moyens significatifs pour lutter contre l'exploitation des travailleurs/ses sans papiers et la popularité montante de Maggie De Block sont autant de signes d'un glissement dangereux.

Dans la résistance à l'écrasement des droits sociaux et démocratiques, nous devons construire la conscience des intérêts communs de tous les travailleurs et travailleuses quelque soit leur origine ou leur nationalité et mener des luttes significatives, ensemble.

MIGRER N'EST PAS UN CRIME

Intervention de Serge au nom du Comité des travailleurs migrants avec et sans papiers de la CSC, le 3 mars auprès de parlementaires européens de la GUE.

La plupart d'entre nous vivent en Belgique sans avoir encore obtenu le droit à un titre de séjour, mais nous existons et pour survivre nous travaillons au noir. Les patrons profitent de notre situation administrative pour nous exploiter encore plus qu'ils ne le font avec d'autres. Ils nous savent très vulnérables et profitent de notre force de travail accessible au rabais. La plupart des travailleurs sans papiers vivent cette exploitation isolément et en silence.

Partant du fait que nous sommes des travailleurs et travailleuses comme les autres et pour défendre nos droits, nous nous sommes organisés au sein de la CSC.

Depuis la crise de 2008, si pour les travailleurs avec papiers, les emplois précaires se sont multipliés, pour les travailleurs sans papiers, l'accès à un travail et à un revenu correct est devenu extrêmement difficile, notamment parce que nous sommes mis en concurrence avec les travailleurs migrants européens. Nous sommes obligés d'accepter des horaires inhumains, un travail physiquement dur et sans protection, une rémunération de 2€ par heure parfois même pas payés, une insécurité totale quant à notre avenir.

Alors que, les mesures d'austérité échaudées par l'Europe et exécutées par les gouvernements menacent les acquis sociaux des travailleurs avec papiers, les travailleurs migrants sont de plus en plus stigmatisés comme s'ils étaient responsables de la crise. Les mesures d'austérité accentuent chaque jour la précarité des travailleurs sans papiers tirant vers le bas les conditions de travail de tous les travailleurs et travailleuses.

A cela s'ajoute les répressions et les dérives que subissent les migrants de la part d'organismes publics de plus en plus sévères. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale vient d'indexer la persistance en Belgique de violences policières à caractère raciste. Dans son rapport, cet organe dépendant des Nations unies fustige par la même occasion la décision de certains CPAS, comme celui d'Anvers, de conditionner l'octroi de l'aide médicale urgente aux sans-papiers à leur engagement de quitter le pays. Il en dit autant pour le récent durcissement de la loi sur le regroupement familial. Ce durcissement des politiques publiques illustrée également par

les campagnes de contrôle d'identité dans les transports publics découle d'un système économique qui exploite les travailleurs et fait passer le migrant pour un bouc émissaire.

Au niveau européen, rappelons-nous d'Alpha Pam, ce jeune sénégalais sans papiers de 28 ans décédé en avril 2013 de la tuberculose dans un hôpital en Espagne, après que les services d'urgence aient refusé de lui faire une radiographie des poumons. Car le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, avait supprimé l'assistance médicale gratuite pour les personnes en situation irrégulière. L'Europe solidaire n'existe pas. Les restrictions budgétaires amènent les Etats à réduire les subsides allouées aux associations en charge des personnes vulnérables, ne leur permettant plus d'effectuer leurs missions. Les mesures d'austérité qui ont été prises pour soi-disant juguler la crise annihilent toutes les perspectives d'intégration des travailleurs sans papiers. Leurs répercussions laissent des cicatrices sur la vie de millions de personnes à travers le monde, surtout en raison de la diminution actuelle des aides financières que nous les migrants faisons vers nos pays d'origine.

Au vu et au su de ces mesures impopulaires qui infantilisent les travailleurs avec ou sans papiers et diabolisent pour rien les personnes migrantes, les travailleurs avec ou sans papiers devraient coaliser leurs stratégies et leurs efforts, car ils ont le même combat. Celui de défendre leurs droits, d'avoir un travail décent, de vivre dignement, d'accéder à un logement facilement, d'éduquer leurs enfants comme il se doit, de se soigner et de se déplacer comme ils le souhaitent. Nous revendiquons l'égalité des droits. Nous mettons toute notre énergie pour créer des luttes communes avec les travailleurs légaux notamment à partir des lieux de travail. Car toutes et tous, nous sommes des travailleurs et nous contribuons à la richesse de ce pays et nos intérêts sont les mêmes.

Nous interpellons les politiques pour que stoppe la violence des politiques migratoires nationales et européenne. Pour résister face à l'extrême droite qui progresse et pour construire une société égalitaire, il est essentiel d'élaborer une politique migratoire plus humaine, seule capable de bannir la peur de l'étranger.

LA CLASSE SOCIALE NOUS UNIT, LES PAPIERS NOUS DIVISENT !

APPEL À LA SOLIDARITÉ

Sur base d'une proposition d'Elizabeth et Abel
Comité des travailleur/ses migrants avec et sans papier de la CSC BHV

Nous sommes membres du comité des travailleurs et travailleuses sans papiers ou avec papiers précaires, créé en 2008, au sein de la fédération de la CSC de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Notre combat est d'empêcher les employeurs sans scrupules d'exploiter les travailleurs sans papiers, en profitant de leur précarité. En les faisant travailler au noir, parfois plus de 12h par jour, pour un salaire de misère, sans aucune sécurité d'emploi, ces patrons font pression à la baisse sur tous les salaires et les conditions de travail. Les conditions de travail et de vie deviennent de plus en plus difficiles pour tous les travailleurs et travailleuses.

Bien qu'étant victimes de l'exploitation des patrons, les migrants contribuent à l'économie par l'apport de leur force de travail et leurs consommations ainsi que celles de leur famille. Cependant, l'inégalité de droits et l'absence de possibilités de régularisation sur base de critères justes et permanents rendent leurs conditions d'existence et de travail de plus en plus précaires. Menacés d'expulsion, désignés comme boucs émissaires de la crise, ces travailleuses et travailleurs sont blessés dans leur dignité.

Les lois actuelles et l'inexistence de procédures légales condamnent à la clandestinité de nombreux(ses) travailleuses et travailleurs sans papiers ou avec papiers précaires. Soumis à la précarité quotidienne, ils ne peuvent ni dénoncer ni sortir de situations dégradantes de travail par peur de se faire arrêter par la police. Les politiques néolibérales d'austérité menées en Belgique comme en Europe non seulement criminalisent des milliers de vies, mais développent un terrain propice au dumping social qui met en concurrence l'ensemble des travailleuses et travailleurs, au bénéfice des actionnaires et des patrons.

Ensemble, nous pouvons améliorer les conditions de vie et d'emploi si, et seulement si, la solidarité entre tous/toutes travailleurs/travailleuses peut s'accorder autour de luttes communes contre l'exploitation et les politiques injustes.

Parce que les sans-papiers sont des travailleuses et travailleurs comme les autres et qu'ensemble, nous sommes plus forts pour défendre l'égalité !

Projet d'affiche pour les entreprises



mise en page Abdessamad



PARCOURS D'ACCUEIL, SUFFISANT POUR L'INTÉGRATION ?



En juillet 2013, le parcours d'accueil relatif aux primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale a été voté par la majorité PS-Ecolo-CDH. Il doit entrer en application en 2014.

Qu'est-il prévu dans le parcours d'accueil de la Région bruxelloise ?

A partir de 2014, l'étranger provenant d'un pays hors Union européenne, titulaire d'un titre de séjour valable de plus de 3 mois et arrivé depuis moins de 3 ans sur le territoire recevra une information concernant l'existence d'un parcours d'accueil et une invitation à se rendre dans un bureau d'accueil. Le parcours d'accueil se compose d'un volet primaire et d'un volet secondaire. Le volet primaire permet au primo-arrivant de recevoir des informations sur le parcours ainsi que sur les droits et devoirs de tout un chacun en Belgique, mais aussi d'effectuer un bilan social pour déterminer ses qualifications professionnelles, sa connaissance du pays d'accueil, ses besoins en matière de logement, de santé, de scolarité ou autre; un bilan linguistique est également réalisé pour évaluer ses compétences en français. Suite à cette première phase et en fonction des besoins repérés, un accompagnement plus spécialisé est proposé au primo-arrivant. Ce projet individualisé est détaillé dans une convention d'accueil qui comprend le programme à suivre (cours de français langue étrangère, d'alphabétisation, formation à la citoyenneté), les objectifs à atteindre ainsi que les droits et obligations de chacune des parties. Cette convention est une proposition que le primo-arrivant est libre de modifier et/ou de refuser.

Une attestation de suivi est remise au terme du volet primaire si aucun besoin de formations spécifiques n'a été constaté ou est délivrée à la fin du volet secondaire s'il a été suivi jusqu'à son terme. En outre, afin de permettre à ceux et celles dont la vulnérabilité nécessite l'appui du parcours plus rapidement, le Collège de la Cocof a défini des catégories de personnes prioritaires. Ainsi, les primo-arrivants en situation précaire, parents d'enfants en âge scolaire, analphabètes ou avec de faibles connaissances en français accéderont au parcours en priorité.

Est-ce suffisant pour favoriser l'intégration ?

On ne peut nier l'utilité d'un tel dispositif. Permettre à des personnes qui arrivent dans un nouveau pays de recevoir soutien et assistance dans leurs premières démarches, d'apprendre ou améliorer la maîtrise de la langue, d'appréhender les moeurs, saisir les codes implicites et explicites régissant les relations sociales est bien entendu positif. Mais est-ce suffisant ? L'intégration est un processus de longue haleine résultant d'un double mouvement rassemblant à la fois les étrangers, les autochtones et les autorités publiques.

Extraits d'une analyse réalisée par Livia Tréfois, formatrice CFS asbl

L'analyse complète a été publiée sur le site de CFS
<http://ep.cfsasbl.be/spip.php?article170&lang=fr>

Si les migrants sont appelés à faire des efforts pour favoriser leur intégration, il devrait en être de même de la part des citoyens et politiques bruxellois. Or, que garantissent nos élus pour favoriser l'intégration ? Et quels « efforts » consentons-nous à faire en tant que citoyens belges ?

Dans le décret, une large part est consacrée à la connaissance du fonctionnement du pays et de la langue française. L'accompagnement pour les démarches administratives occupe une place non négligeable, au contraire du volet emploi. En effet, après avoir évalué les compétences professionnelles des individus lors de la phase du bilan social, il est simplement prévu de les orienter vers les organismes liés à l'emploi. Pourtant, travailler facilite grandement l'intégration... Pourquoi ne pas avoir davantage mis l'accent sur cette dimension dans le projet de décret ? Est-ce à cause de la crise traversée actuellement par la Région dans ce domaine (pénurie d'emplois « peu qualifiés », inadéquation entre les compétences des migrants et les emplois disponibles, difficultés liées à la reconnaissance des diplômes étrangers? etc.) ?

De plus, que va-t-on mettre en place, tant au niveau des citoyens que de leurs représentants, pour encourager réellement le vivre-ensemble, créer des espaces de rencontre entre cultures, lutter contre l'ignorance, la peur de l'autre et les préjugés ? Même si de nombreux mécanismes existent déjà (décret cohésion sociale, lois anti-discrimination, associations de lutte contre le racisme etc.), les effets escomptés ne sont pas franchement visibles partout. Notamment parce que les populations d'origines différentes n'ont pas souvent l'opportunité de se rencontrer. Sans lieu pour le faire - et en l'absence d'une volonté réciproque d'abolir les frontières, transformer son regard sur autrui - comment permettre l'intégration, l'acceptation de la différence ?

Par ailleurs, qu'est-il prévu en termes de logement, d'urbanisme pour obtenir davantage de mixité économique et sociale dans les quartiers, dans l'enseignement, l'accès aux soins de santé auxquels doit faire face la Région pour accueillir dignement les nouveaux arrivants ? Au-delà de l'aspect du lien promu entre autres dans le décret cohésion sociale, d'autres éléments plus qu'essentiels doivent être pris en compte. Apporter des réponses aux défis majeurs de la Région est indissociable de l'instauration d'un parcours d'accueil. Cela démontrerait que nous sommes dans une démarche positive d'accueil des migrants, et non dans une démarche aux accents assimilationnistes où seuls les étrangers auraient à fournir tous les efforts.

S'intégrer...ou prouver son intégration ?

« Qu'est-ce qu'un citoyen qui doit faire la preuve, à chaque instant, de sa citoyenneté ? » À la lecture du décret, une sensation de malaise s'installe... Nous avons l'impression qu'aujourd'hui, l'intégration doit non seulement se vivre mais elle doit surtout se prouver. Ce qui soulève diverses questions. Tout d'abord, un simple document peut-il suffire à démontrer l'intégration d'une personne, même s'il émane d'un organisme reconnu par les instances officielles? Peut-on réellement croire que quelqu'un s'intègre uniquement parce qu'il a suivi un cours langue et assisté à un module de formation citoyenne où il n'aura probablement rencontré que des gens dans une situation similaire ?

Ensuite, le parcours d'accueil n'est officiellement pas obligatoire dans son intégralité. Le primo-arrivant, majeur, doué de raison et (dans notre conception d'un adulte en tout cas) jouissant de son libre-arbitre a le loisir de refuser ou d'accepter de suivre le volet secondaire du parcours. Or, une attestation de suivi ne lui est remise que si, lorsque des besoins se sont fait sentir, il suit le parcours jusqu'à son terme. Où est le choix ? Où se situe la liberté si l'alternative est *in fine* de ne pas pouvoir obtenir un document pertinent dans d'autres circonstances : auprès du CPAS, d'Actiris ou encore lorsqu'il souhaitera demander la nationalité belge ?

Quel sentiment les nouveaux arrivants vont-ils développer par rapport à une société qui met en place un « accueil », certes

bien organisé, structuré, gratuit, offrant des opportunités, mais qui a surtout pour objectif non pas de les encourager à s'intégrer réellement, mais d'être certain qu'ils fourniront les efforts nécessaires pour prouver leur intégration ? Ne sommes-nous pas là dans une logique d'Etat social actif semblable à celle appliquée dans d'autres secteurs comme celui de l'emploi ou de l'aide sociale où bénéficier d'un droit ne se fait plus jamais sans contrepartie ?

La question de l'intégration ou de la non-intégration ne se limite pas à une manière de vivre ou un système de valeurs à partager. Elle inclut également l'insertion des personnes dans la société avec une notion de bien être, d'émancipation et d'épanouissement. Si l'on fait aveu d'un constat de non intégration, ou d'une intégration insuffisante, la société doit être capable de se remettre en question et reconnaître qu'il ne s'agit pas seulement de la responsabilité individuelle du migrant. Il convient de reconnaître l'échec des politiques d'accès à un emploi convenable, à un logement ou un enseignement de qualité non discriminatoire. L'origine ethnique est toujours le principal vecteur de discrimination et donc de « désintégration ». Si le parcours d'accueil, pour autant qu'il soit envisagé dans une perspective de mieux accueillir et outiller les nouveaux arrivants, peut sans nul doute constituer un élément favorable à l'intégration des personnes, celui-ci n'aura de sens que si les politiques et la société dans son ensemble luttent contre toutes les formes de discrimination et ce à tous les niveaux.



Photo de Jean-François Rasschaert





N'AI-JE EU QU'UNE SEULE FOIS LE DROIT DE CHOISIR ?

Par Marin Bastien, membre du comité de soutien aux sans-papiers à l'Académie Royale supérieure des Beaux-Arts de Bruxelles.

Depuis plusieurs mois, des étudiants s'organisent afin de participer à la lutte des sans papiers pour leurs droits et contre l'exploitation. A partir du mouvement des demandeurs d'asile afghans, des dizaines d'étudiants dans une dizaine d'écoles ont mobilisé leurs camarades pour des actions, de la solidarité concrète et la construction d'un rapport de force solide sur la question de la migration.

Parce que la lutte des sans papiers est la lutte de tous pour une société égalitaire et juste, Bastien, membre du comité de soutien des beaux arts et militant JOC, se met dans la peau de ceux que le gouvernement incite à traiter comme des surnuméraires sans droits. Il raconte leur périple à partir des histoires et des échanges qu'il a pu avoir depuis quelques mois.

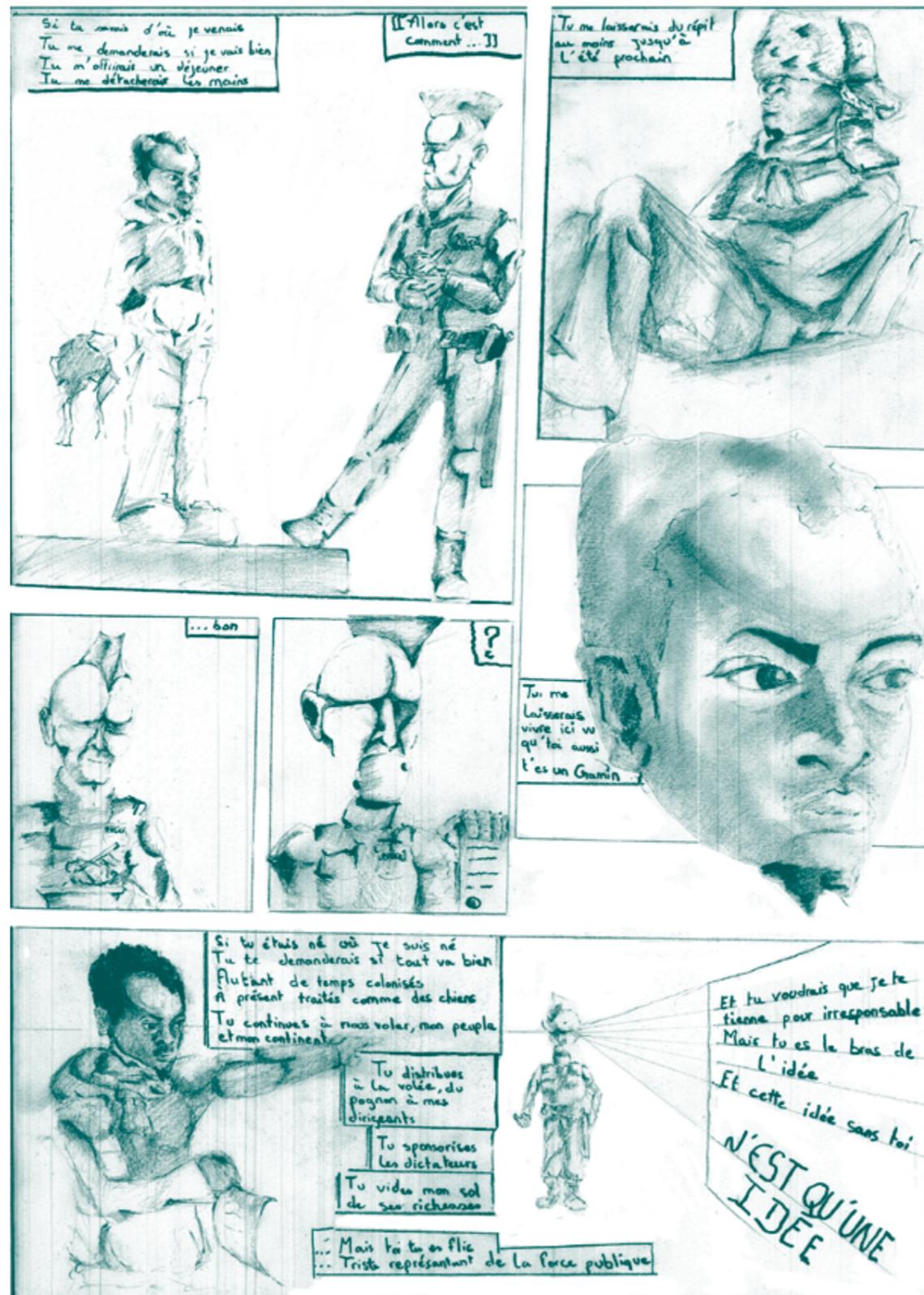
Mes ancêtres ont dû faire face à un dilemme indépendant de leur volonté. Qui étaient ces gens-là, ces gens du Nord, pour imposer quoi que ce soit, pour se prétendre porteur d'une mission civilisatrice ? Le dilemme était le suivant : soit une résistance vouée à l'échec car emprunte d'une nostalgie ante-coloniale, soit une acceptation de la nouvelle culture afin de mieux la combattre ultérieurement. Mais aucun choix ne rendit au pays les couleurs d'antan. Il était trop tard, les gens du Nord avaient désorganisé la vie sociale du pays. Ils avaient apporté la pourriture qui émanait de leur chemin de fer, de leur urbanisation géométrique, de leur machine en tout genre et de leur maladie d'homme blanc. Il était trop tard puisque la pire des maladies s'était propagée : leur économie insatiable. Durant plusieurs générations, ils ont pompé ce qui était à leurs yeux des richesses, utilisant la terre et leur habitant à la seule fin d'enrichir l'occident.

Mes parents ont grandi dans les valeurs occidentales, les villages sont devenus des villes bétonnées et bordées par la pauvreté inavouée et embarrassante. Les croyances de la terre se sont oubliées et ont dégénéré en croyances monétaires. L'indépendance a donné un élan d'espoir mais les dirigeants indigènes sont devenus autant corrompus que les gens du Nord, traitant avec eux, marchandant avec eux. Mais ce qu'ils ne comprenaient pas c'est que l'émancipation économique du pays ne restera qu'un désir inassouvi. Elle sera prestement écrasée pour permettre à l'hégémonie du Nord de triompher toujours. C'était un leurre, la pauvreté ne changera pas de condition, il n'y avait pas de possibilité pour un avenir meilleur. Le pauvre reste pauvre. C'est alors que l'idée de quitter la terre et de prendre le départ vers le nord a germé. Des milliers de pauvres gens sont ainsi parti aveuglés par l'espérance d'une vie meilleure que miroitait l'Europe, la terre de tous les possibles, la terre de la richesse, la terre de la chance pour tous ! Les gens du Nord avaient pensé à tout : faire saliver la pauvreté du Sud devant la richesse européenne à dessein de l'attirer et de la faire travailler à bas prix, une exploitation qui renforçait le capital de l'industrie. Non, la terre... ma terre d'antan, ne sera plus jamais libre... même ce mot ne signifie rien, même ce mot n'est que l'enfant de l'impérialisme destructeur.

Moi-même, vivant dans la précarité de mon pays et ayant compris qu'il n'y avait plus d'alternative, j'ai décidé de partir vers le nord. Je vais tout abandonner et je partirai seul. J'ai entendu dire qu'on ne passe plus les frontières sans encombre, que les vies sont en danger, qu'il faut payer des sommes exorbitantes à des passeurs, à des trafiquants d'êtres humains. L'on parle aussi des Sives (Sistema Integrado de Vigilancia Exterior). L'on dit que l'Europe investit dans l'aviation et dans la marine entre Ceuta et Melilla pour repérer à l'avance les embarcations clandestines. On est traqué aux frontières comme si l'on était des bagnards évadés du pénitencier, comme si l'on avait choisi d'immigrer. L'Europe et sa belle histoire... Cette Europe ne prenant pas ses responsabilités, cette Europe qui devrait donner aux réfugiés l'accès aux procédures d'asile plutôt que de les renvoyer à la mort. Le règlement de Dublin dit que les réfugiés peuvent théoriquement demander le droit d'asile uniquement dans le premier pays d'arrivée. Il n'est dès lors pas étonnant que ce soient toujours les mêmes pays, réceptacles de l'immigration massive. La solution serait de distribuer proportionnellement les immigrants à travers l'Europe, mais elle se déresponsabilise de son histoire impériale et renvoie la faute sur autrui, en l'occurrence sur les immigrés eux-mêmes !

S'il s'avère que j'arrive vivant en ces terres du Nord, il faudra encore faire face au problème de l'intégration. Après le XIXème siècle colonisateur, le XXème révolutionnaire, le XXIème est « immigrateur ». C'est un retour de flamme vers l'occident du brasier meurtrier qu'il a entrepris sous le joug coloniale. Cependant, l'Europe ne met pas les moyens à disposition pour remédier à cet afflux d'immigration devenu inévitable, elle n'assume guère, repousse et tait ce sujet devenu sensible. Arrivé, dans le pays occidental, j'aurai l'étiquette d'un sans-papier, j'aurai un visa touristique de 3 mois et devrai demander de l'aide. Et puisque la loi du marché a phagocyté toute chose, je me verrai obligé de l'accepter et de gagner de l'argent. Je serai contraint de vivre dans l'illégalité, de trouver un travail non déclaré, peut-être dans le secteur de la construction. Je ne connaîtrai pas bien mes droits de travailleur, serai exploité. Je ferai des journées trop longues pour une rémunération plus basse qu'un travailleur déclaré. Je ne serai pas couvert en cas d'accident, je ne pourrai pas non plus exiger de meilleures conditions car j'aurais peur de perdre ma place. Je serai forcé d'accepter cette existence si peu enviable, dans la crainte d'un retour forcé d'où je viens. En plus de cette précarité, l'on me chargera davantage le dos du poids de celui qui vole le travail des citoyens. L'on dira que je prends la place d'un honnête travailleur. N'ai-je eu qu'une seule fois le droit de choisir ? Je veux juste survivre. Usité une tendance xénophobe est le moyen pour la politique d'immigration de se déculpabiliser de la mauvaise gérance des flux migratoires nationaux et européens. C'est le moyen parfait de créer des tensions sociales entre étrangers et citoyens afin de les diviser et d'éviter toute solidarité potentielle apeurant le pouvoir. Ne pas régulariser un sans-papier c'est tirer les conditions de travail vers le bas. L'employeur utilisera, envers

son employé désirant de meilleures conditions, l'argument qu'il pourrait à tout moment le licencier pour une main-d'œuvre moins chère. Ce chantage coince l'employé dans une impasse et le force à taire sa voix revendicatrice sous peine de la perte de son travail. Ne pas régulariser un sans-papier, c'est régresser, c'est s'en prendre aux conditions de travail, rendues relativement acceptables par les batailles du passé, et les rendre plus difficiles et donc intolérables. L'on comprend donc que l'avidité colonisatrice de l'occident s'auto-octroyant ce pouvoir n'a fait que dénaturer, déstabiliser mon pays. Ses habitants, victimes d'acculturation ne sont même pas entièrement reconnus et acceptés dans la culture dominatrice. En prendre conscience est la première étape pour lutter contre cette situation urgente et problématique. La solidarité est de mise !





DE NOUVEAUX INSTRUMENTS POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS... OUI, MAIS POUR S'EN SERVIR !

Par Myriam Gérard,
secrétaire régionale de la CSC Bruxelles

La Belgique ne peut guère se vanter du titre que lui attribue Eurostat : celui de quasi championne d'Europe des discriminations vis-à-vis des travailleurs et des travailleuses d'origine étrangère... Battue par la seule Suède. La Belgique ne s'accepte pas encore comme terre d'immigration.

De nouveaux instruments et structures se sont mis en place aux différents niveaux de pouvoir : fédéral, communautaire, régional. Comment les utiliser au mieux malgré l'éclatement institutionnel qui complique tant la vie de ce pays, particulièrement à Bruxelles ? La CSC de B-H-V fêtera ce 8 mai 2014 le 50^{ème} anniversaire de l'immigration marocaine et turque : une bonne occasion pour que des actes forts suivent cette belle initiative..

Accords au Fédéral et dans des entreprises « nationales »

Après des années de blocage, le SPF Emploi (Service Public Fédéral de l'emploi) et le Centre pour l'égalité des chances ont produit en 2013 leur premier monitoring socio-économique¹ centré sur les discriminations selon l'origine; le genre y a aussi sa place. Sans surprise, on y lira que les écarts les plus grands se situent entre les hommes d'origine belge et les femmes d'origine étrangère. C'est un outil statistique essentiel pour évaluer où nous en sommes et permettre d'évaluer dans les prochains rapports si l'on progresse, régresse, dans quel secteur etc. Une mine d'or.

Dès que le transfert des compétences cessera d'occuper son agenda, le CNT (Conseil National du Travail) se saisira de ce rapport, pour voir comment l'utiliser dans les différents lieux de négociation et atterrir, nous l'espérons, dans de grands accords (oui ! il faut avoir cette ambition) soit interprofessionnels (les fameux AIP) soit sectoriels, soit les deux. De même, les Conseils économiques et sociaux (et Bruxelles en particulier) attendent avec intérêt la publication de rapports contenant des données régionalisées. S'il se trouve en Belgique non seulement des syndicalistes (voir les résolutions du premier Congrès du CRB du 18 avril 2013) mais aussi des patrons inquiets par la montée du racisme, ces accords risquent cependant de ne pas aboutir facilement. D'une part, le contexte actuel — chômage élevé et en croissance, austérité européenne, crispations nationalistes ou communautaires- rend ce combat particulièrement difficile (réflexes défensifs, vision de court terme), mais néanmoins indispensable. D'autre part, les intérêts des uns et des autres peuvent être contradictoires, et pas simples à démêler.

L'exemple des jobs étudiants

De nombreuses grandes entreprises ont des habitudes discriminatoires lorsqu'elles font la promotion des jobs étudiants. AXA indique sur son site « nous donnons la priorité aux enfants de nos 5000 collaborateurs en Belgique », tout en précisant que les demandes dépassent déjà largement l'offre. Plus fort encore, Belgacom : « A la recherche d'un job étudiant ? Vous le trouverez chez nous, si vos parents travaillent chez Belgacom ou ont travaillé chez nous ». Didier de Laveleye, directeur de Jeep associé aux Missions Locales, nous signale que ceci est le cas le plus fréquent. « Pratiquement tous les formulaires de candidature demandent les liens avec un membre du personnel. C'est aussi le cas à la Ville de Bruxelles » nous confie-t-il. Les employeurs cherchent la paix sociale et la facilité de recrutement. Du côté syndical, ces pratiques sont assimilées erronément à des droits acquis. Elles sont d'autant moins interrogées dans leur fondement lorsque les délégués syndicaux y ont également recours pour leurs propres enfants. Mais toucher à ces équilibres est extrêmement délicat, surtout dans les secteurs où les salaires du personnel, à temps partiel, sont déjà faibles : dans la grande distribution par exemple. Il serait sain de commencer à bouleverser ces traditions dans les secteurs qui distribuent des salaires plus élevés. City .Dev (la SDRB en fait), Fortis et ING sont des pionniers en la matière. ING a inscrit sur son site « Priorité sera donnée aux étudiants qui n'ont pas été sélectionnés en 2012 et 2013. Les enfants des membres du personnel ont autant de chance d'être sélectionnés que les autres candidats jobistes ».

Du côté des parents qui ont la malchance d'être au chômage, jamais leurs enfants n'auront accès à un job étudiant, un stage ou un premier emploi dans une grande entreprise. A moins d'accords qui leur ouvrent cette possibilité, ou de politiques très volontaristes. Si la voie de la négociation et de la concertation n'aboutit à aucun changement digne de ce nom dans les années à venir, le législateur se verra tenu d'intervenir, comme cela c'est passé en France.

Les Communautés

Le deuxième instrument est la Plate-forme de lutte contre le racisme initiée par la Ministre Fadila Laanan, en réponse aux difficultés qu'a connues le MRAX ces dernières années. Le MOC national a joué un rôle très actif dans sa constitution. Il s'agit d'une plate-forme associative contre le racisme et la xénophobie au sens large (islamophobie, homophobie, etc). L'orientation adoptée est davantage celle de

l'éducation permanente. Les syndicats, à ma connaissance, n'ont pas été invités formellement à y jouer un rôle d'importance. Les organisations patronales encore moins. Edouard Delruelle, ancien directeur adjoint du Centre pour l'Égalité avait cependant insisté sur l'importance des racines socio-économiques du racisme.

Quant à la Communauté flamande, elle est dotée depuis longtemps du Minderheden Forum, lequel est consulté régulièrement par le Gouvernement flamand et par le VDAB. Ce Forum, également actif à Bruxelles, souhaite pouvoir y étendre ses activités.

La Région Bruxelloise

Enfin, 3^{ème} type d'instrument, ce que les partenaires sociaux devraient porter ce printemps sur les fonds baptismaux : un Conseil contre les discriminations et pour la diversité, lié au Comité de Gestion d'Actiris. Ce Conseil se dote d'un plan stratégique, mais aussi d'un plan opérationnel, afin de donner une deuxième vie aux plans de diversité ainsi qu'à un faisceau d'autres actions, qui impliquent patrons et syndicats. Il remplacera l'ancien Pacte Territorial.

Quelle synthèse bruxelloise ?

Les logiques institutionnelles séparent aujourd'hui ce qui pourrait être pensé dans une approche pluridimensionnelle et intégrée. D'un côté, une logique « compétences communautaires » portée par le secteur socio-culturel, de l'autre côté, une logique « compétence régionale » à Bruxelles : l'accès à l'emploi, portée par les partenaires sociaux.

Comment créer des ponts entre ces institutions, leurs manières de voir ainsi que leurs instruments, sans créer des structures en plus ? Il s'agit d'abord de s'accorder sur l'objectif suivant: appréhender ce que le racisme révèle comme forme de conflictualité sociale, chercher un cadre qui permet de trouver des solutions concrètes, lesquelles progressivement contribueront à changer les mentalités et les structures mêmes d'une société et d'un marché du travail très segmentés. Le Conseil bruxellois peut ainsi prendre l'initiative de consulter la Plate-forme de lutte contre le racisme, et le Minderheden Forum. Quant à ces deux structures socio-culturelles, elles peuvent aussi faire droit au rôle crucial que les partenaires sociaux ont à jouer pour que ça change. Commencer par se soumettre mutuellement son plan d'action stratégique serait une bonne chose, avant de rêver de l'avènement d'un plan d'action commun sur Bruxelles. Lutte culturelle, lutte pour l'éducation permanente et construction d'accords par la lutte sociale s'il le faut, conjugueraient ainsi enfin leurs forces.

En attendant, le 21 mars 2014, la CSC, la FGTB et la CGSLB de Bruxelles ont un objectif : réaliser une action commune contre le racisme, avec diverses associations francophones et néerlandophones. Cela fera suite à la soirée du 21 janvier. En présence du réalisateur Nabil Ben Yadir, 250 syndicalistes, mais aussi des jeunes invités par la plate-forme bruxelloise Het werkt/ Ca marche et l'association Matissa avaient alors visionné le film « La Marche », dans l'enthousiasme.

C'est bien un des mérites et des plaisirs de la dynamique bruxelloise : pouvoir transcender de nombreuses frontières.



Photo de Jean-François Rasschaert

¹ <http://www.diversite.be/monitoring-socio-%C3%A9conomique>



RAFLES ET EXPULSIONS, RÉPRESSION ET TERREUR JURIDIQUE VIS-À-VIS DES SANS PAPIERS

par Thomas Englert,
permanent JOC Bruxelles

Des policiers qui expulsent des sans papiers de Charleroi en les volant, en les tapant et en les menaçant de mort avant de les abandonner dans les bois, une petite fille à qui on coupe les cheveux, un homme « à tabasser » offert à une policière pour fêter son anniversaire, les horreurs que l'affaire des 13 policiers du chemin de fer a révélé mettent en lumière la violence que subissent les sans papiers dans notre société. Parce que c'est bien ça qui « autorise » les policiers à commettre ces horreurs, ces personnes sont sans papiers. Plus encore que le reste de la population, ils n'ont aucune protection face au bras armé de l'Etat.



Dans les cas ci-dessus, il est apparu que les hiérarchies des agents savaient et qu'elles n'ont pas réagi. Dans le cas de la torture systématique à la gare du Midi, les policiers témoignent de pressions de la hiérarchie pour se taire. Il y a donc un contexte social et politique dans lequel la violence et la répression dirigée contre les plus exclus dans notre société est validée.

La violence brutale des deux situations décrites ici ne sont que la pointe de l'iceberg, la petite pointe visible d'un système complexe et barbare qui vise à contrôler, museler et maintenir dans l'illégalité. Ainsi le renforcement de la présence policière sur les lignes de la STIB n'est pas utilisée pour garantir sécurité et assistance aux usagers et travailleurs mais pour organiser des rafles d'immigrés. 10 contrôleurs, 20 policiers qui exécutent des contrôles d'identité, souvent au faciès, avec comme objectif d'attraper un maximum « d'illégaux ». La chasse est ouverte.

Une chasse qui renvoie vers des centres fermés, un artifice linguistique pour camoufler des prisons où l'on enferme des gens

parce qu'ils ont eu la mauvaise idée de ne pas naître dans la bonne partie du monde. Des prisons avec des barbelés, des portes blindées, des cellules, des gardes, ... rien ne peut justifier d'enfermer quelqu'un à cause de son origine. Et pourtant !

La mise en prison pour étrangers est suivie d'une longue période de pression, la violence de l'enfermement et un dédale administratif sans queue ni tête servent un seul but. Il s'agit de briser la résistance de ceux qu'on enferme pour qu'ils acceptent ce que l'on persiste à appeler « un retour volontaire ». Malgré cela beaucoup de personnes résistent et refusent la déportation, les suicides aussi sont nombreux. Ces retours se font sous la contrainte, avec des coups et des insultes. Les passagers des vols commerciaux témoignent de gens menottés entre deux agents, de l'utilisation de la technique du coussin qui avait coûté la vie à Sémira Adamu.

La machine sécuritaire ne se limite pas à la Belgique mais s'inscrit dans une dimension européenne avec Frontex et sa militarisation des frontières de l'UE. De la Grèce (on se souviendra des camps grecs où l'on indiquait un numéro à l'indélébile sur les bras des migrants enfermés) au Maroc en passant par Lampedusa, aux portes de l'Europe, on meurt à la recherche d'une vie meilleure.

Devant la violence et l'impunité de ceux qui la commettent, on peut se poser la question de ce qui justifie une telle violence. A qui profite une telle situation ? Qui a avantage à ce que l'on maintienne dans la clandestinité un large pan de la population ? Qui a avantage à avoir des locataires sans droits, des travailleurs dociles exempts de charges sociales,...

Et lorsque ces personnes se mobilisent contre l'exploitation et les injustices qu'ils subissent, la machine sécuritaire les attend toujours. Arrestations et expulsions des sans papiers qui manifestent, arrestations et sanctions administratives pour ceux qui les soutiennent. Des menaces qui pèsent sur tous les militants aujourd'hui. Se mobiliser, se réunir, manifester et s'exprimer sont pourtant des droits démocratiques essentiels. La contestation sociale doit être arrêtée et muselée.

Pour le C.A.S. (étudiants organisés autour de l'occupation de l'ULB par des sans papiers en 2008-2009) et le NOBORDER, la répression des soutiens et de la solidarité a été beaucoup plus loin. Bien au delà de la « simple » sanction administrative, ces militants ont été poursuivis pour rébellion et rébellion armée (d'une baguette de tambour de 10 cm en plastique). Les militants du C.A.S. avaient

été arrêtés après avoir interrompu pacifiquement le congrès des libéraux européens. Après plusieurs années de procédure, les militants criminalisés ont enfin été lavés de tout soupçon. Mais il leur aura fallu des années d'attente et de craintes, sans parler des milliers d'euros de frais. Pour le NOBORDER rien n'est joué et les militants attendent toujours leur audience.

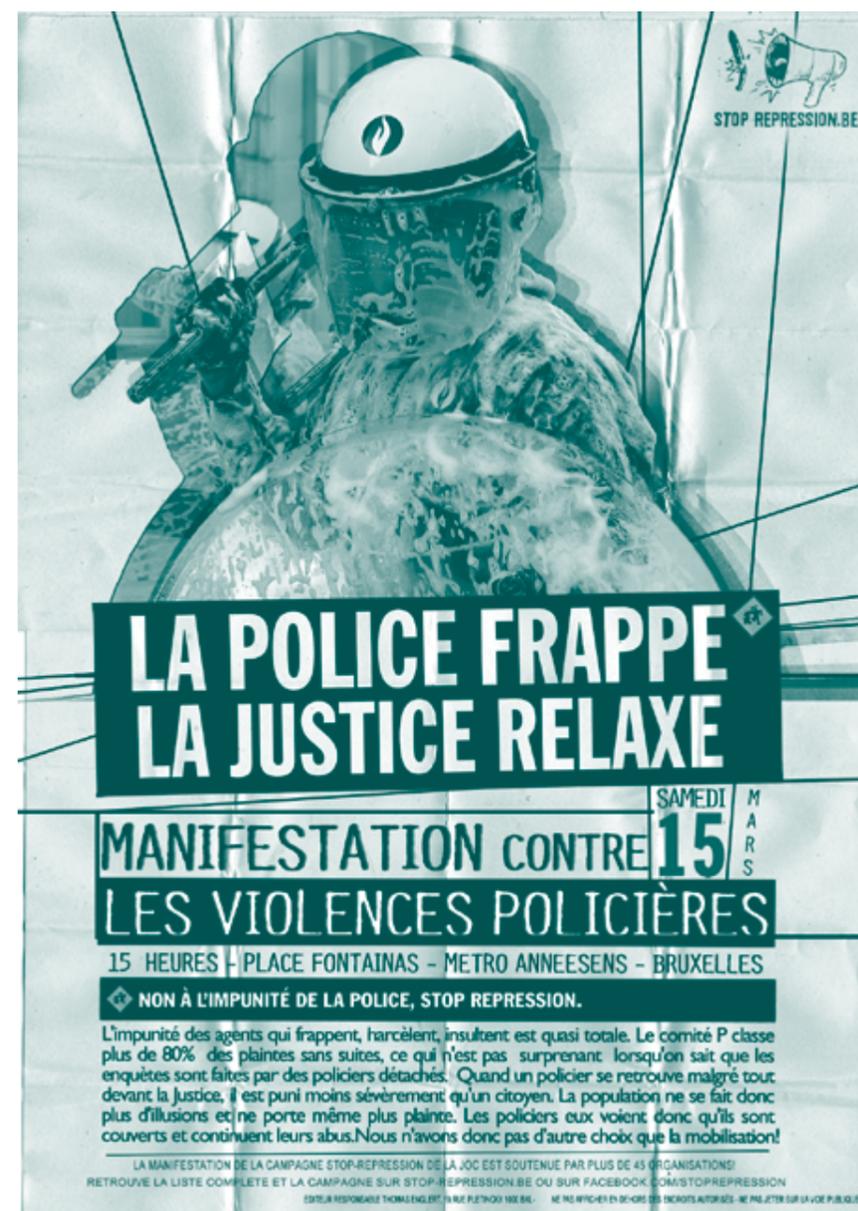
La sévérité des jugements rendus en première instance contre les militants criminalisés dans ces deux affaires entre en contraste fort avec les peines plus que légères des policiers. Dans le cas des rackets de la police de Charleroi, les officiers ont bénéficié d'une transaction pénale et les agents de la suspension du prononcé...

Pour la campagne Stop répression de la JOC, la violence faite aux sans papiers par la police témoigne d'une impunité généralisée sur

les abus policiers. S'il y a un risque d'être puni pour un policier qui s'en prend à un citoyen, il est plus que minime. Lorsque la victime est pauvre, marginale ou non-blanche le risque d'être sanctionné est quasi nul. Les sans papiers cumulent les trois caractéristiques au sein d'une machine sécuritaire qui fait tout ce qu'elle peut pour maintenir les sans papiers dans la clandestinité, la précarité et l'exploitation.

Cette impunité de fait est intolérable et met la société sur une pente dangereuse qui alimente le cycle de la violence et de l'exclusion. C'est pourquoi nous dénonçons une fois de plus l'absence de réponses sociales, le recours systématique au tout sécuritaire et l'impunité de la police ce 15 mars 2014, à l'occasion de la journée internationale contre la brutalité policière.

Rejoignez la manifestation le 15 mars, à 15h, place Fontainas à Bruxelles.



AGENDA

Samedi 15 mars 2014 à 15h

Dans le cadre de la **Journée Internationale contre les brutalités policières**, la Campagne Stop Répression de la JOC appelle à une manifestation unitaire contre les violences policières et l'impunité. Cette manifestation est soutenue par plus de 45 organisations dont les jeunes CSC, le MOC, les Equipes populaires et Vie Féminine

Lieu : départ de la place Fontainas (métro Anneessens)
Infos : Thomas Englert, jocabruxelles@joc.be, 0479/32954

Jeudi 20 mars 2014 de 9h à 16h

Journée d'étude sur la **neutralité et les signes convictionnels**.
Lieu : CSC - Alimentation et Services, rue des Chartreux 70B - 1000 Bruxelles
Infos et inscriptions : avant le 15 mars auprès de Luan ABEDINAJ, Chaussée de Haecht, 579, 1030 BRUXELLES, 02 246 32 16, diversite@acv-csc.be

Vendredi 21 mars 2014 de 15h à 19h

Dans le cadre de la journée internationale contre le racisme, les trois organisations syndicales bruxelloises et des associations appellent à une action « **racism, game over ! Vivre et travailler ensemble** »

Lieu : Place Annessens - 1000 Bruxelles
Infos : Rachida Kaaouis, 02 557 85 40, diversite.bruxelles@acv-csc.be

Samedi 22 mars 2014 de 16h à 19h

Conférence "**Les fondamentaux sociaux de l'Union européenne** sont-ils solubles dans les politiques économiques ?" organisé par la Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale en collaboration avec le CIEP Bruxelles
Lieu : rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
infos : Germaine Nzuanzu - CNE - 02 557 86 14

"**L'Europe : dangers et opportunités**" conférence-débat organisée par les aînés du CIEP dans le cadre des samedis de l'intergénérationnel Avec Georges Malotaux
Lieu : La Chôm'Hier - rue Fransman 131 - 1020 Laeken
Info : marta.humeres@mocbxl.be - 02/57 88 35
Entrée libre mais inscription indispensable

Jeudi 27 mars 2014 8h30 à 16h30

Assemblée d'interpellation de candidats aux élections fédérales et européennes sur **l'avenir du secteur bancaire**, co-organisé par la CNE Finances, la CSC BHV et le CIEP-MOC Bruxelles. Quatre thèmes seront abordés : la séparation des métiers bancaires, une véritable banque publique, la sauvegarde de l'emploi dans le secteur, la lutte contre les paradis fiscaux. La journée sera introduite par Eric De Keuleneer, professeur d'économie à la Solvay Brussels School ULB et clôturée par Marie-Hélène Ska, secrétaire nationale de la CSC.
Lieu : rue Pletinckx, 19 - 1000 Bruxelles - salle Dom Helder Camara
Infos et inscriptions : myriam.djegham@mocbxl.be - 02 557 88 38

Lundi 31 mars 2014 de 12h à 16h30

Colloque "**Quelle réforme fiscale pour la Belgique ?**" organisée par le réseau pour la justice fiscale
Lieu : Parlement fédéral, 21, rue de Louvain
Infos et inscriptions : puissantd@gmail.com - 02 575 60 66
www.lesgrossesfortunes.be

Jeudi 3 avril 2014 à partir de 9h30

Les Travailleurs Sans Emploi de la CSC organisent une journée d'étude « **évaluation de l'activation** » et une action au cabinet de la Ministre de l'emploi.
Infos : Khadija Khourcha - 02 557 85 11 - 0473 495 903

Vendredi 4 avril 2014 à 11h

Manifestation européenne pour l'investissement, la croissance durable et des emplois de qualité, à l'appel de la CES

Jeudi 24 avril 2014 à 18h

Manifestation pour des **droits égaux pour tous les travailleurs et travailleuses avec et sans papiers** co-organisée par plusieurs comités de sans papiers, dont le Comité des travailleur/ses migrants avec et sans papiers de la CSC BHV et des comités de soutien étudiants,
Infos : Eva Jimenez - 02 557 80 69 - u05ejl@acv-csc.be

Lundi 5 mai 2014 à 9h30

Dans le cadre du cycle des petits déjeuners thématiques, Énéo, Mouvement social des aînés, organise une projection-débat sur le thème « **Génération sandwich** »
Lieu : Centre culturel des Riches claires, Rue des Riches claires
Infos : eneo.bruxelles@mc.be - 02 501 58 13 entre 9h et 12h

Jeudi 8 mai 2014 à partir de 14h30

Dans le cadre des 50 ans de **l'immigration marocaine et turque**, la CSC BHV organise une après-midi d'études et une soirée festive.
Lieu : rue Pletinckx 19 - 1000 BXL
Infos : Eva Jimenez - 02 557 80 69 - u05ejl@acv-csc.be

Jeudi 15 mai 2014

Dans le cadre d'une semaine d'actions dans toute l'Europe, l'Alliance D19/20 et l'Alter Summit appellent à une **mobilisation face au sommet européen du business** organisé par la FEB et BusinessEurope. L'action vise à dénoncer la collusion entre le monde des affaires et le monde politique et à défendre une Europe sociale et démocratique.
Infos : myriam.djegham@mocbxl.be - 02 557 88 38 et www.d19-20.be/fr/

3 juin 2014 à 13h30

Ciné-débat « **L'action des Travailleurs Sans Emploi** de la CSC a 33 ans et quid maintenant ? »
Lieu : rue Pletinckx 19 - 1000 BXL
Infos : Khadija Khourcha - 02 557 85 11 - 0473 495 903

Une nouvelle session ISCO démarrera à Bruxelles fin mars 2014

L'Institut Supérieur de Culture Ouvrière organise une formation d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale. Les méthodes sont participatives et en groupe. Brevet d'Enseignement Supérieur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Niveau 5 européen).
Info : Ayse Eryoruk CIEP-MOC Bruxelles - tél. : 02/ 557 88 39 - mail : ayse.eryoruk@mocbxl.be

Pour s'abonner au Chou de Bruxelles, versez 8 euros sur le compte 799-5501554-07 avec la mention « abonnement au Chou ».

Éditrice responsable : Myriam Djegham
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
Impression : CF2m ASBL
avenue du Parc, 87-89
1060 Bruxelles
tél : 02/538 01 92
fax : 02/534 38 89
Design : Pixel & CO



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles Capitale

culture.be